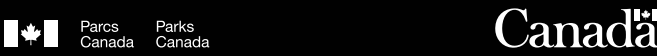




Randonnée et camping

Also available in English

Rob Buchanan



Bienvenue au parc national des Glaciers

Situé en plein cœur de la chaîne Columbia en Colombie-Britannique, le parc national des Glaciers est reconnu pour ses sommets abrupts, ses forêts anciennes recouvertes de mousse et ses chutes de neige annuelles de plus de 14 mètres. Prenez un moment pour profiter d'une aire de pique-nique avec une vue à couper le souffle, empruntez les sentiers des premiers alpinistes ou apprenez l'histoire du col Rogers, la dernière étape de la réalisation du Chemin de fer Canadien Pacifique.



Sentier du Ruisseau-Loop Andrew Chad / Tourism Golden

Matériel à apporter

Que devez-vous apporter? Utilisez cette liste pratique pour votre excursion en arrière-pays. N'oubliez pas de laisser un plan de voyage et de prévoir des articles de rechange; il est toujours préférable d'être prêt à faire face à l'imprévu!

RANDONNÉES D'UNE JOURNÉE

- Guide et carte des sentiers
- Bouteille ou thermos d'eau pleine
- Nourriture à forte teneur énergétique
- Vaporisateur de gaz poivré
- Insectifuge
- Écran solaire et lunettes de soleil
- Trousse de premiers soins
- Lampe frontale ou lampe de poche et piles de rechange
- Chapeau et gants
- Bâtons de marche
- Imperméable/coupe-vent
- Vêtements de rechange chauds en cas d'urgence
- Téléphone cellulaire ou dispositif de communication par satellite

CAMPING DANS L'ARRIÈRE-PAYS

En plus d'apporter le matériel énuméré ci-dessus, vous devez être autosuffisant dans les conditions difficiles et changeantes des montagnes et prévoir du matériel de camping et des vêtements appropriés, tels qu'une tente légère et imperméable, un sac de couchage chaud, un petit réchaud portatif et des couches de vêtements pour rester au chaud et au sec.

Sentiers

Faire de la randonnée pédestre au parc national des Glaciers vous offre l'occasion d'explorer la chaîne Columbia, que ce soit à quelques minutes de votre voiture ou à des heures de la route la plus près. Les sentiers du parc varient en difficulté, et vont de la courte promenade en fond de vallée à l'ascension ardue d'une montagne en pente raide. Peu importe le sentier, soyez prêt à vous déplacer en terrain montagneux accidenté et à affronter des conditions météorologiques imprévisibles.

* De nombreux sentiers du parc sont accessibles à partir du **stationnement de la vallée de l'Illecillewaet** ou du **camping Illecillewaet**. Les distances indiquées sur cette carte sont à partir du stationnement de la Vallée, si vous faites une randonnée à partir du terrain de camping, soustrayez 2 km de la longueur du sentier.



RANDONNÉES COURTES

Vous avez envie d'une sortie plus courte? Ces sentiers de faible altitude sont les premiers à être sans neige et se trouvent à côté de la Transcanadienne. Plusieurs suivent l'ancien chemin de fer qui était utilisé avant que les tunnels Connaught et du mont Macdonald fassent passer les rails sous terre.

1 Promenade de la Prucheraie

350 m (boucle) Dénivelé : faible 15 min
Promenade Plat ou avec quelques pentes douces
Point de départ : aire de fréquentation diurne de la Prucheraie

Cette passerelle de bois offre la chance de visiter sans obstacle une forêt pluviale parmi les bois piquants, les pruches et les cèdres imposants. La chaussée menant au sentier est inégale en raison de dommages causés par les racines.

2 Sentier du Ruisseau-Loop

1,7 km (boucle) Dénivelé : faible 40 min
Sentier naturel Ancien chemin de fer avec tronçons escarpés
Point de départ : belvédère du Ruisseau-Loop (à l'est du camping du Ruisseau-Loop)

Sentier d'interprétation relatant l'histoire du chemin de fer. Marchez parmi les gigantesques piliers de pierre qui supportaient autrefois le chemin de fer traversant la vallée.

3 Sentier Rencontre-des-Eaux

3,3 km* (boucle) Dénivelé : faible 30 min
Sentier naturel Terrain plat avec escaliers
Point de départ : vallée de l'Illecillewaet ou camping Illecillewaet
 Promenade en forêt près du confluent de l'Asulkan et de l'Illecillewaet.

4 Sentier 1885

9,2 km* (aller-retour) Dénivelé : faible 2 h
Sentier naturel Terrain plat
Point de départ : vallée de l'Illecillewaet ou camping Illecillewaet
 Sentier d'interprétation le long de la voie ferrée originale du Canadien Pacifique qui relie les terrains de camping Illecillewaet et du Ruisseau-Loop.

5 Voies abandonnées

2,8 km (aller-retour) Dénivelé : faible 1 h
Sentier naturel Terrain plat
Point de départ : Sommet du col Rogers ou Centre de la découverte du Col-Rogers

Court sentier le long de la voie ferrée originale du Canadien Pacifique reliant le Centre de découverte du Col-Rogers à l'aire de pique-nique du Sommet.

6 Sentier du Jardin-de-Rocailles

430 m (boucle) Dénivelé : faible 30 min
Sentier naturel avec des pierres de gué inégales Tronçons escarpés
Point de départ : 1,5 km à l'est de l'aire de fréquentation diurne de la Prucheraie

Court sentier parsemé de rochers couverts de mousse et de lichen au milieu des conifères. Par temps clair, on peut très bien voir les sommets et les glaciers à proximité.

7 Sentier des Chutes-du-Ruisseau-Bear

1 km (aller-retour) Dénivelé : 95 m 1 h
Sentier naturel Terrain escarpé
Point de départ : 9 km à l'est du Centre de la découverte du Col-Rogers
 Si vous partez de l'est, ne tournez pas à gauche; faites demi-tour au point de départ du sentier Hermit et approchez à partir de l'ouest.

Un court sentier menant à une cascade glaciaire isolée. Au pied de la pente, restez sur le sentier principal pour vous rendre aux chutes.



RANDONNÉES D'UNE JOURNÉE

Vallée de l'Asulkan Zoya Lynch

Suivez des sentiers escarpés à travers des forêts denses de pruches et d'épinettes jusqu'à des vues alpines qui en valent la peine. La saison des randonnées est très courte à haute altitude en raison de l'épais manteau neigeux qui s'y forme. Consultez la section **Planifiez votre excursion** pour des conseils sur les variations saisonnières. Les sources d'eau peuvent être limitées, surtout à haute altitude.

8 Sentier du Grand-Glacier

8,4 km* (aller-retour) Dénivelé : 320 m 2,5 h
Sentier naturel et rocheux Moyennement escarpé
Point de départ : vallée de l'Illecillewaet ou camping Illecillewaet

À l'origine, le sentier menait au glacier Illecillewaet, mais il se termine maintenant dans une pente rocheuse hors de vue du glacier en recul.

9 Tronçon inférieur du sentier de la Vallée-de-la-Beaver

10,2 km (aller-retour) Dénivelé : 320 m 3,5 h
Sentier naturel Terrain légèrement ondulé et quelques tronçons escarpés
Point de départ : 10 km à l'est du Centre de la découverte du Col-Rogers

Ce sentier au fond de la vallée serpente dans de vastes étendues de forêt ancienne. Portez attention au son des ventilateurs du tunnel ferroviaire du Mont Macdonald au loin. **Tournez à droite au sentier de raccordement (5,1 km) :** le sentier entretenu se termine peu après, au pont du ruisseau Grizzly. Situé supérieur du sentier de la Vallée-de-la-Beaver, situé après le ruisseau Grizzly, n'est plus entretenu et n'est pas recommandé. Les visiteurs s'y aventurent à leurs propres risques. **Tournez à gauche au sentier de raccordement :** le tronçon non-entretenu de 2,4 km mène jusqu'au pont Copperstain. À partir de là, l'accès au reste du sentier est interdit.

10 Sentier du Col-Balu

12,8 km (aller-retour) Dénivelé : 780 m 4 h
Sentier naturel avec escaliers de roche Tronçons escarpés
Point de départ : Centre de la découverte du Col-Rogers

Sentier traversant des couloirs d'avalanche jusqu'à des prés alpins. Vues splendides. Les rencontres avec les ours grizzilis sont fréquentes ici, et vous devez être en groupe de quatre adultes ou plus pour faire une randonnée entre le 15 juillet et le 30 septembre. Les chiens ne sont pas autorisés sur ce sentier.

11 Sentier du Lac-Marion

6,4 km* (aller-retour) Dénivelé : 425 m 2,5 h
Sentier naturel Terrain escarpé
Point de départ : vallée de l'Illecillewaet ou camping Illecillewaet

Première partie du sentier de la Crête-Abbott. Ascension abrupte dans la forêt jusqu'à un petit lac subalpin.

12 Sentier du Ruisseau-Bostock

15,6 km (aller-retour) Dénivelé : 740 m 7 h
Sentier naturel Moyennement escarpé
Point de départ : 4 km à l'est de la limite ouest du parc

Randonnée à partir de la forêt pluviale intérieure menant à la forêt subalpine.

13 Sentier de la Crête-Avalanche

10,2 km* (aller-retour) Dénivelé : 795 m 5 h
Sentier naturel Terrain escarpé
Point de départ : vallée de l'Illecillewaet ou camping Illecillewaet

Un des sentiers les plus pittoresques du parc. Gravissez le sentier qui débouche sur une cuvette alpine dégagée, nichée entre la crête Avalanche et un éperon du pic Eagle. La crête donne un point de vue sur la route Transcanadienne et la voie ferrée.

14 Sentier de la vallée de l'Asulkan

15,8 km* (aller-retour) Dénivelé : 870 m 6 h
Sentier naturel Terrain légèrement ondulé jusqu'à une crête de moraine escarpée après 4 km
Point de départ : vallée de l'Illecillewaet ou camping Illecillewaet

Un paysage de forêts luxuriantes, de vues sur les montagnes et de cascades, le tout sculpté par les glaciers. Cette randonnée commence par une marche dans la vallée et se transforme en ascension abrupte vers une moraine glaciaire.

15 Sentier de la Crête-des-Glaciers

13,4 km* (aller-retour) Dénivelé : 960 m 6 h
Sentier naturel avec tronçons rocaillieux Terrain très escarpé
Point de départ : vallée de l'Illecillewaet ou camping Illecillewaet

Ce sentier suit une crête rocheuse entre deux vallées taillées par les glaciers Illecillewaet et Asulkan. Vues panoramiques éblouissantes sur les roches et la glace.

16 Sentier de la Crête-Abbott

15,6 km* (aller-retour) Dénivelé : 1030 m 6,5 h
Sentier naturel Terrain très escarpé
Point de départ : vallée de l'Illecillewaet ou camping Illecillewaet

Sentier traversant la toundra alpine pour émerger sur une crête étroite. En début de saison, prenez le raccourci balisé pour éviter une forte pente enneigée.

17 Sentier Hermit

6,4 km (aller-retour) Dénivelé : 820 m 4 h
Sentier naturel avec escaliers de roche Terrain très escarpé
Point de départ : 1,5 km à l'est du Centre de la découverte du Col-Rogers

Connu pour son caractère très escarpé! Gravissez des sentiers en lacets et des escaliers de roche et grimpez à l'aide de cordes jusqu'à des prés alpins et un emplacement de camping dans l'arrière-pays (permis requis).

18 Sentier du Mont-Sir-Donald

12,2 km* (aller-retour) Dénivelé : 1 010 m 5 h
Sentier naturel Terrain très escarpé
Point de départ : vallée de l'Illecillewaet ou camping Illecillewaet

Un sentier créé par les premiers alpinistes d'Amérique du Nord, ce sentier ardu passe du fond de la vallée à un milieu alpin. Une fois dépassé la voie d'accès au Rocher-Perley, les conditions varient, et les randonneurs doivent être aptes à s'orienter. L'emplacement de camping à la fin de ce sentier est le parfait camp de base pour l'alpinisme (permis requis).

19 Sentier du Rocher-Perley

12,8 km* (aller-retour) Dénivelé : 1 145 m 6 h
Sentier naturel et champs de rochers Terrain très escarpé
Point de départ : vallée de l'Illecillewaet ou camping Illecillewaet

Une randonnée ambitieuse d'une journée aboutissant à un point de vue élevé sur le champ de glace Illecillewaet et la crête Abbott.

20 Parcours de randonnée du Mont-Bald

30 km (aller-retour) Dénivelé : 1 125 m
La distance et le dénivelé varient selon le chemin choisi
Point de départ : l'accès sécuritaire n'est possible qu'en passant par le chemin forestier provincial Spillimacheen, qui commence à Parson, en Colombie-Britannique

Ce parcours traverse les prés subalpins ondulants qui caractérisent la limite est du parc. Le parcours n'est pas entretenu. Les randonneurs doivent avoir le savoir-faire, l'expérience et l'équipement requis pour s'orienter et s'aventurer en terrain montagneux éloigné.



Vallée-de-la-Beaver Iain Reid

Chalets et refuges

Le parc national des Glaciers comprend des chalets et des refuges, entretenus par le Club alpin du Canada.

- Refuge A.O. Wheeler
- Chalet Asulkan
- Refuge du col Sapphire
- Chalet du Cercle des Glaciers

À l'exception du refuge A.O. Wheeler, ils se trouvent loin des routes dans l'arrière-pays, et y accéder est une tâche ardue. Pour se rendre aux refuges du col Sapphire et du Cercle des Glaciers, il faut posséder de l'expérience en alpinisme. Les éléments suivants sont nécessaires pour tous les chalets et refuges.

- Une réservation : 403-678-3200 **alpineclubofcanada.ca** (en anglais seulement)
- Un laissez-passer du parc national
- Un permis de stationnement de nuit



Chalet Asulkan Rob Buchanan

Planifiez votre excursion

OÙ ALLER?

Sélectionnez un sentier qui correspond aux capacités de votre groupe, votre expérience, vos intérêts et le temps dont vous disposez. Le temps estimé pour parcourir les sentiers varie en fonction de la distance parcourue, du niveau de forme physique, de la météo et des conditions du sentier.

FACILE

- Convient aux visiteurs avec aucune expérience des sentiers.
- Terrain plat ou légèrement ondulé, sans trop d'obstacles.
- Perte ou gain d'altitude nul ou négligeable.

MODÉRÉ

- Convient aux visiteurs avec une expérience de base des sentiers.
- Terrain légèrement ondulé, courts tronçons escarpés, et obstacles occasionnels.
- Perte ou gain d'altitude modéré.

DIFFICILE

- Convient aux visiteurs qui ont l'expérience des sentiers.
- Longs tronçons escarpés et obstacles fréquents.
- Perte ou gain d'altitude considérable.

PLUS DIFFICILE

- Convient aux visiteurs bien préparés ayant une expérience exceptionnelle en matière de sentiers et de navigation.

QUAND PARTIR EN EXCURSION?

La plupart des sentiers du parc national des Glaciers sont accessibles par la Transcanadienne. Certains points de départ ou certaines aires de fréquentation diurne ne sont pas accessibles jusqu'à la fin du mois de juin en raison des

risques d'avalanches et de la neige.

Printemps (du début mai à la fin juin) : Les sentiers de haute altitude sont enneigés et peuvent présenter des risques d'avalanche. Les sentiers sont boueux à cette période de l'année, et les secteurs de faible altitude se prêtent le mieux à la randonnée.

Été (du début juillet à la mi-septembre) : Saison optimale pour la randonnée. Quelques sentiers de haute altitude peuvent rester enneigés jusqu'à la mi-juillet. Les fleurs sauvages subalpines fleurissent généralement en août. **Automne (de la mi-septembre au début octobre) :** En automne dans les montagnes, les journées raccourcissent et le temps se rafraîchit. Les ponts des sentiers sont habituellement retirés entre la fin de septembre et le début d'octobre pour l'hiver. Dans les montagnes, il peut pleuvoir ou neiger en toute saison. Soyez prêt à affronter des conditions météorologiques inattendues, et vérifiez toujours les prévisions avant de partir en excursion.

LAISSEZ-PASSER, PERMIS ET RÉSERVATIONS

Lors de votre visite, un laissez-passer pour le parc national est requis. Les revenus soutiennent les services et les installations destinés aux visiteurs. Si vous passez la nuit dans le parc, vous aurez également besoin de :

- Un **permis de camping** pour les campings Illecillewaet ou du Ruisseau-Loop. Il faut aussi obtenir un permis pour faire des feux.
- Un **permis de camping dans l'arrière-pays** pour les campings des Prés Hermit (réservations) et du Mont-Sir-Donald (ne peut être réservé), et pour le camping sauvage.

Pour faire votre réservation : **pc.gc.ca/camping-glaciers**

Camping dans l'avant-pays

Ces campings sans services sont situés à 2 km l'un de l'autre, près du col Rogers, et offrent un accès aux sentiers ainsi que des paysages stupéfiants. Consultez la section **Planifiez votre excursion** pour obtenir des précisions.

CAMPING ILLECILLEWAEET

60 emplacements Toilettes avec chasse d'eau Abris-cuisine

En plus d'être le plus grand camping du parc, il sert également de point de départ vers de nombreux sentiers. Illecillewaet se prononce ill-ah-SIL-ah-wet (ou ill-a-silhouette) et provient d'un mot de la Première Nation locale qui signifie « grande eau ». Partez en randonnée vers des glaciers alpins et visitez les ruines de Glacier House à proximité.

CAMPING DU RUISSEAU-LOOP

20 sites Toilettes avec chasse d'eau

Le camping du Ruisseau-Loop offre une expérience plus tranquille avec de plus petits emplacements. Suivez les sentiers qui passent près des vestiges de grands ponts de pierre et de paravalanches.



Près Hermit Ray Schmidt

Règlements et étiquette

Le respect des règles des parcs nationaux permet de profiter des parcs tout en protégeant les gens, les paysages et les animaux sauvages.

- Un laissez-passer de parc national est requis pour avoir accès aux parcs nationaux et aux refuges du Club alpin du Canada situés dans le parc.
- Ne laissez aucune trace. Rapportez tous vos déchets.
- Laissez sur place ce que vous trouvez - c'est la loi. Les objets naturels et culturels tels que les champignons, les fleurs sauvages et les roches doivent rester intacts pour que les autres puissent les découvrir et en profiter.

Les drones et les véhicules aériens sans pilote sont interdits dans tous les parcs nationaux, car ils perturbent la faune. Laissez votre drone à la maison ou dans votre véhicule.

ÉTIQUETTE SUR LES SENTIERS

- Pour éviter d'endommager la végétation, restez sur le sentier.
- Faites preuve de courtoisie et cédez le passage aux autres.
- Utilisez les toilettes sèches et autres toilettes. S'il n'y en a pas, faites vos besoins à au moins 70 m de toute source d'eau. Enfouissez vos excréments dans un trou de 15 cm de profondeur. Rapportez votre papier hygiénique.

LOI SUR LES PARCS NATIONAUX DU CANADA

Les gardes de parc sont chargés d'appliquer les règlements des parcs nationaux, conformément à la Loi sur les parcs nationaux du Canada. Pour signaler une infraction, composez le 1-877-852-3100, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Les contrevenants seront inculpés et passibles de poursuites en justice; les amendes peuvent atteindre 25 000 dollars.

Camping en arrière-pays

Les deux emplacements du parc utilisés pour le camping dans l'arrière-pays servent surtout comme camps de base pour l'alpinisme, et sont ouverts une fois que l'entreposage à l'épreuve des ours et les latrines sont exempts de neige. Bien que les sentiers menant à ces emplacements puissent paraître courts, il s'agit de montées extrêmement raides et exténuantes, surtout avec un sac à dos rempli! Les visiteurs doivent se procurer un permis de camping dans l'arrière-pays. Consultez **Planifiez votre excursion** pour obtenir des précisions. Les feux de bois en tous genres ne sont pas permis. Réchaud à gaz uniquement.

CAMPING DES PRÉS-HERMIT

8 emplacements pour tente Latrines Entreposage à l'épreuve des ours
 Emplacement d'été pour le camping dans l'arrière-pays, situé dans un secteur rocaillieux au bout du sentier Hermit. Profitez d'une vue panoramique sur les majestueux glaciers et sommets du Col-Rogers.

CAMPING SIR DONALD

4 emplacements pour tente Latrines Entreposage à l'épreuve des ours
 Emplacement d'été pour le camping dans l'arrière-pays, niché sous les imposants sommets du mont Sir Donald et du mont Uto. Pour les alpinistes, il s'agit d'un emplacement idéal pour un camp de base, mais le sol est rocaillieux, et il n'y a pas de tabliers de tente.

CAMPING SAUVAGE

Le camping sauvage est autorisé uniquement dans certains secteurs. Vous devez vous procurer un permis de séjour dans l'arrière-pays en personne. Pour information appelez le **250-837-7500**. Le camping sauvage est assujéti à des règles et à des conditions spéciales.

Sécurité

SOYEZ PRÉVOYANT ET PRÉPAREZ-VOUS ADÉQUATEMENT
Vous êtes responsables de votre sécurité. Les activités récréatives en plein air comportent toujours des risques. Même de courtes excursions peuvent avoir de graves conséquences. Minimisez vos risques en planifiant votre séjour.

- Consultez le site **pc.gc.ca/sentiersglaciers** pour connaître l'état des sentiers, obtenir de l'information et vous renseigner sur les mises en garde, les fermetures et la météo.
- Vous devez être bien préparé pour affronter des situations d'urgence et une dégradation des conditions météorologiques. Le temps change rapidement en montagne, et il peut neiger en toute saison.

- Voyagez avec un ami ou un groupe. Choisissez un sentier adapté au membre le moins expérimenté de votre groupe.
- Prévoyez suffisamment de nourriture, d'eau et de vêtements, une trousse de premiers secours, un vaporisateur de gaz poivré et des cartes (voir **Matériel à apporter**).
- Communiquez votre itinéraire à une personne de confiance. Dites-lui quand vous serez de retour et quel numéro composer si vous manquez à l'appel.
- Des tiques porteuses de la maladie de Lyme peuvent être présentes dans le parc. Il est important de vous examiner, vous et votre animal de compagnie, après une randonnée.
- Ne portez pas d'écutecours ni de casques. Soyez vigilant à tout moment.

SENTIERS ENNEIGÉS

Les sentiers de haute altitude peuvent rester enneigés bien après le début de l'été. Le cas échéant, il peut devenir difficile de s'orienter et dangereux de marcher dans la neige épaisse ou sur la neige dure et la glace.

Carte générale

